

**DECRET N°2013-153** du 20 mars 2013

Chargeant Monsieur **François A. ABIOLA**, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, de l'intérim de Maître **A. Marie-Elise C. GBEDO**, Ministre de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises pour compter du mardi 12 au vendredi 15 mars 2013.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- VU la loi n °90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- VU le décret 2013-008 du 05 février 2013 portant composition du Gouvernement.

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Pour compter du **mardi 12 mars au vendredi 15 mars 2013**, Monsieur **François Adébayo ABIOLA**, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, est chargé de l'intérim de Maître A. Marie-Elise C. GBEDO, Ministre de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises.

**Article 2** : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 20 mars 2013

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,

  
**Dr Boni YAYI**